

GENERALITES .....	1
RECEPTION COMMANDES .....	1
SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE .....	2
DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT.....	2
MAÎTRISE DES ENREGISTREMENTS.....	2
DOCUMENTATION .....	2
DROIT D'ACCES .....	2
CONFIDENTIALITE .....	3
PRODUIT NON CONFORME .....	3
GESTION DES NON CONFORMITES.....	3
PROCEDES SPECIAUX .....	3
REVUE 1er ARTICLE (FAI) .....	3
PROCEDES DE FABRICATION.....	3

## **GENERALITES**

Les présentes exigences sont applicables à toutes les commandes de produits et/ou services passées par PACCOT Décolletage auprès d'un fournisseur, prestataire ou sous-traitant.

Elles doivent être répercutées à toute la chaîne d'approvisionnement y compris les exigences des clients de PACCOT Décolletage si spécifiées dans les commandes.

Certaines exigences sont applicables aux commandes « Aéronautique », dans ce cas il en sera fait mention dans la commande.

Le terme fournisseur utilisé ci-après signifie « fournisseur, prestataire ou sous-traitant ».

## **RECEPTION COMMANDES**

L'accusé de réception de commande devra être retourné à PACCOT Décolletage dûment complété et signé dans un délai maximum de 2 jours ouvrés suivant la réception de ladite commande, faute de quoi la commande sera réputée acceptée par le fournisseur. Toute réserve formulée par le fournisseur ne sera valable que si elle est formellement acceptée par PACCOT Décolletage.

***SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE***

Le fournisseur doit avoir un système de management de la qualité conforme aux référentiels ISO 9001 (à minima) ou EN 9100.

***DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT***

Les fournitures doivent être livrées accompagnées d'un bordereau de livraison et d'une déclaration de conformité conformément à la norme NFL00-015, et/ou d'un certificat matière (suivant exigences spécifiées à la commande).

Le bordereau de livraison doit indiquer le numéro de la commande, les numéros de postes, les désignations et quantité des produits et documents relatifs aux travaux.

La déclaration de conformité doit citer les prestations réalisées par le fournisseur. Si les prestations sont réalisées conformément à des spécifications techniques (norme ou standard client par exemple), la référence et la désignation des spécifications techniques et leur indice doivent être cités sur la déclaration de conformité.

S'il s'agit de fourniture de matière première ou de produits semi-finis (barre, tôle, tube...), un rapport de contrôle et d'essais répondant aux exigences ou normes doit être fourni (certificat matière).

Le fournisseur s'engage sur la conformité des produits et documents d'accompagnement conformément au contrat.

***MAÎTRISE DES ENREGISTREMENTS***

Pour les commandes spécifiques Aéronautique, le fournisseur doit appliquer les règles définies dans la norme EN 9130. Dans ce cas précis, la durée de vie opérationnelle est fixée à 30 ans.

Pour les autres commandes, les durées d'archivages des éléments des dossiers de fabrication et de contrôles sont de 10 ans. Pour les autres éléments du Système de Management de la Qualité, la durée d'archivage est fixée à 3 ans.

Dans tous les cas, les enregistrements doivent rester disponibles et lisibles.

***DOCUMENTATION***

Le fournisseur doit être en possession des documents appelés sur l'ordre d'achat et à l'indice en vigueur (par exemple : plans, spécifications techniques, normes, standard...) que ces documents soient ou non publiés par PACCOT Décolletage.

***DROIT D'ACCES***

Le fournisseur s'engage à laisser le droit d'accès à PACCOT Décolletage, aux clients de PACCOT Décolletage et aux autorités réglementaires aux locaux opportuns de tous les sites, à tout niveau de

la chaîne d'approvisionnement, concernés par la commande et à tous les enregistrements applicables.

### ***CONFIDENTIALITE***

Le fournisseur s'engage à traiter toutes les informations reçues pour l'exécution de l'ordre d'achat de façon confidentielle et à ne les communiquer qu'au personnel directement concerné par l'exécution.

### ***PRODUIT NON CONFORME***

En cas de détection d'un produit non-conforme avant livraison, le fournisseur s'engage à formaliser et à envoyer à PACCOT Décolletage une demande de dérogation avant livraison (s'il considère que les produits peuvent être utilisés). Les pièces non-conformes doivent être isolées et identifiées. Si accord de PACCOT décolletage, le fournisseur s'engage à livrer les produits non-conformes identifiés par une étiquette portant le numéro de la demande de dérogation.

Dans le cas de produits à rebuter, le fournisseur devra retourner les produits « rebutés » à PACCOT Décolletage. Ces pièces devront être isolées du lot de pièces « conformes » et correctement identifiées afin d'éviter une utilisation non intentionnelle.

### ***GESTION DES NON CONFORMITES***

En cas de livraison de produits « non conformes » détectés par PACCOT Décolletage ou ses Clients, le fournisseur s'engage à traiter la non-conformité dans les plus brefs délais. Les causes de la non-conformité doivent être identifiées et des actions correctives déployées dans un délai maxi d'un mois.

### ***PROCEDES SPECIAUX***

Le fournisseur s'engage à fournir à PACCOT Décolletage tous les documents permettant de démontrer que le procédé spécial est validé et approuvé (exemple : la liste des habilitations et dates de validité, qualification du personnel, qualification client, etc...).

### ***REVUE 1er ARTICLE (FAI)***

Si spécifié à la commande, le fournisseur pourra être amené à réaliser une revue de 1<sup>er</sup> Article. Elle devra être menée conformément aux règles spécifiées dans la norme EN 9102.

La gestion interne des pièces « Aéronautique » doit suivre les règles de la norme EN 9102.

### ***PROCEDES DE FABRICATION***

Le fournisseur devra informer PACCOT Décolletage de tout changement intervenu sur le produit et/ou les procédés, des changements de fournisseurs, des changements de localisation des sites de

fabrication afin d'obtenir l'approbation de PACCOT Décolletage. Le fournisseur s'engage à ne pas sous-traiter sans l'accord préalable de PACCOT Décolletage.

Suivant la nature des changements il pourra être exigé de procéder à la réalisation d'une revue de 1<sup>er</sup> Article.